



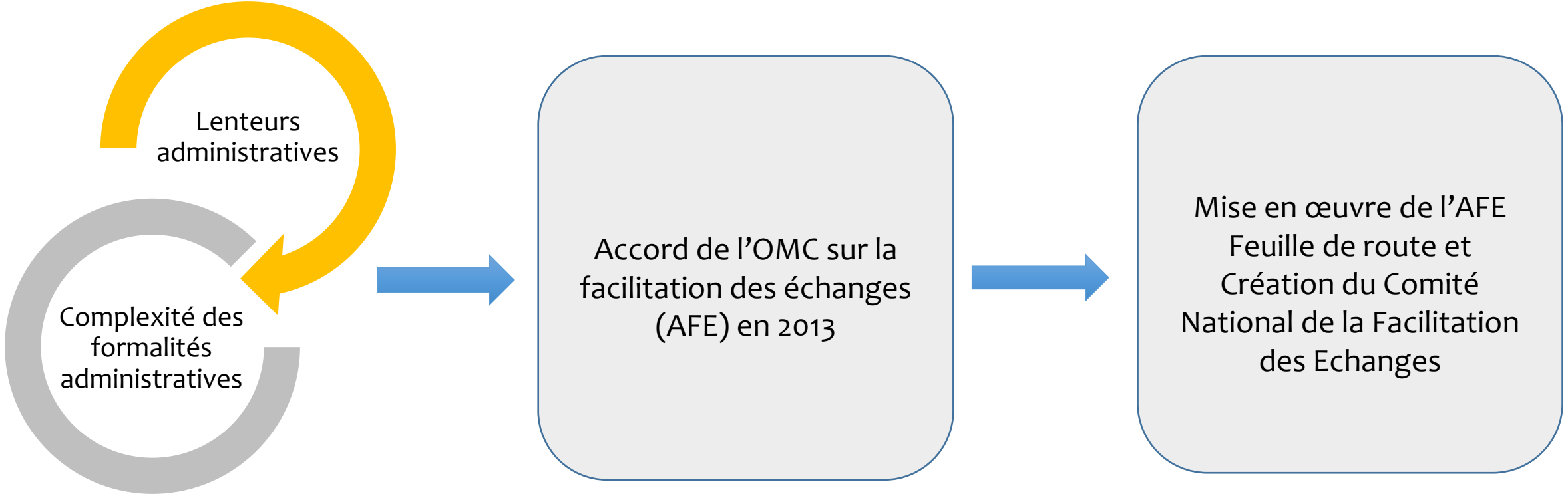
EXPERIENCE DE MADAGASCAR DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 3 DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES ET DE LA SOLUTION EPHYTO

Avec l'appui de l'Alliance Mondiale pour la Facilitation des Echanges (GATF)

PLAN

1. *Contexte général*
2. *Partenariat avec l'Alliance Mondiale sur la Facilitation des Echanges*
3. *Projet 1: Ephyto: digitalisation des certificats phytosanitaires*
4. *Projet 2: Décisions anticipées*
5. *Approche de coopération avec l'Alliance*

CONTEXTE GENERAL



Lenteurs administratives

Complexité des formalités administratives

Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) en 2013

Mise en œuvre de l'AFE
Feuille de route et
Création du Comité
National de la Facilitation
des Echanges

Le Comité National de Facilitation des Echanges

Mandat :

Faciliter la coordination et la mise en œuvre des dispositions de l'AFE au niveau national et des réformes qui en découlent

Structure du CNFE

Co-présidents

Directeur du Commerce Extérieur
Directeur Général Douane

Secrétariat Permanent

04 Commerce
04 Douane

Groupes de Travail Technique

GTT sur les Catégorisations des Mesures de l'AFE
GTT sur les Mesures de l'AFE Strictement Douanières
GTT sur le Portail d'information et Observation
GTT sur la Gestion Coordinnée aux frontières et Guichet Unique
GTT sur la Feuille de Route

→ *Autorités aux frontières, concernées par la facilitation des échanges*

→ *Représentants du secteur privé*

Partenariat avec l'Alliance Mondiale sur la Facilitation des Echanges

Partenariat avec l'Alliance Mondiale sur la Facilitation des Echanges:

- Mission de scoping sous l'impulsion du CNFE afin d'identifier les projets prioritaires dans la feuille de route du Comité: consultation d'un panel d'entités publiques et privées pour s'enquérir de leurs besoins de réformes ;
- Atelier de cadrage pour présenter les projets prioritaires identifiés par les consultants ;
- Evaluation et approbation par l'Alliance de deux activités inscrites dans la feuille de route: décisions anticipées de la Douane et ephyto ou la digitalisation des certificats phytosanitaires de la Direction de la protection des végétaux du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Note conceptuelle et travaux préparatoires avec les maîtres d'ouvrage des deux projets, signature d'accords tripartites entre chaque maître d'ouvrage, le CNFE et l'Alliance en mars 2021.

PROJET 1

Ephyto: digitalisation du certificat phytosanitaire

EPHYTO: digitalisation des certificats phytosanitaires

Ephyto: processus en ligne à l'importation ou à l'exportation permettant d'utiliser des certificats phytosanitaires électroniques en remplacement de la documentation manuelle.

Durée: 9 mois de juin 2021 à février 2022

Objectifs:

- répondre au souci de dématérialisation des procédures aux frontières permettant un gain de temps, donc une réduction des coûts, redevances, frais et formalités de dédouanement ;
- mettre en conformité aux normes et standards internationaux la certification de nos produits ;
- renforcer la lutte contre les fraudes.

Etat d'avancement:

- sélection par l'Alliance du prestataire Cowater pour la composante technique du projet ;
- inventaire et analyse de nos législations ;
- volet processus et organisation au niveau de la DPV ;
- volet système d'information et de communication.

Prochaines étapes:

- Réformes pour se conformer au nouveau système, test, démarrage des échanges de certificats.

PROJET 2

Décisions anticipées

Décisions anticipées:

- Concernent la classification tarifaire et l'origine douanière

Durée: juin 2021 à avril 2022

Objectif:

- répondre aux demandes des opérateurs en délivrant au préalable des décisions anticipées tout en exécutant ces décisions de manière uniforme dans les ports et aéroports ;
- transparence, prévisibilité et optimisation de gestion de risques, pour la rapidité des transactions aux frontières ;

Etat d'avancement:

- sélection par l'Alliance du prestataire Adam SMITH pour la composante technique du projet ;
- volet légalisation, organisation et procédure ;
- volet informatique et gestion de projet.

Prochaines étapes:

- Réformes pour se conformer au nouveau système.

Approche de coopération avec l'Alliance

Approche de coopération et méthodologie:

- Leadership du CNFE sous l'impulsion de l'Alliance ;
- Cadrage projets dans la vision stratégique du CNFE
- CNFE: assure la présidence du comité de pilotage des deux projets, supervise ces projets, sert de canal de diffusion de l'information et de sensibilisation ;
- Secteur privé: membre du comité de pilotage et référents-pilotes ;
- Approche pragmatique de l'Alliance et efficacité du point focal pays ;
- Engagement et appropriation du projet par le secteur privé ;
- Partenariat public-privé permettant la réussite des réformes ;
- Engagement de Madagascar à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges.



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

*Mme Edmée RATEFINANAHARY RANTOARIVOLA
Directeur du commerce extérieur
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat MADAGASCAR
Coprésidente du CNFE
Email: rrantoart@gmail.com
Tél.: ++ 261 34 05 533 44*